

HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE

ESPECE INVASIVE



L'Hydrocotyle fausse-renouée a été introduite comme plante oxygénante pour les bassins et les aquariums. Elle a été identifiée pour la première fois en France en 1987, dans l'Essonne, mais son introduction daterait de 1940. Il y a eu par la suite de multiples foyers d'introduction par suite de sa commercialisation en jardinerie où ses vertus oxygénantes pour les bassins d'agrément étaient vantées.

Le mode de reproduction végétative par fragmentation des tiges, couplé à une croissance rapide, donne des capacités de reproduction végétatives importantes à l'Hydrocotyle fausse-renouée qui peut former des radeaux denses monospécifiques à la surface de l'eau. Ceci a pour conséquence une diminution de l'intensité lumineuse et du taux d'oxygène dissout dans l'eau, dont résulte une forte réduction de la diversité des espèces aquatiques submergées et à la création de conditions d'anoxie au détriment de la faune aquatique. Les enchevêtrements denses d'hydrocotyle peuvent obstruer les systèmes de drainage et les canaux et provoquer localement des inondations.

Des gênes pour les activités de pêche sont également mentionnées (absence de poisson liée aux conditions d'anoxie)



Le Derv Photographie
@ledervphotographie · Photographe



Participer Depuis mai 2018, il est désormais possible de participer à l'inventaire des espèces de sa commune en **transmettant ses observations aux experts**. Il suffit de quelques clics pour partager ses observations : prenez une ou plusieurs photos de l'espèce que vous souhaitez identifier et transmettez sur le site <https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes> ou en téléchargeant l'application INPN espèces